

PLANNING DU CERTIFICAT DE GESTION ACTIF PASSIF

ASSET LIABILITY MANAGEMENT (ALM22)

Septembre 2026 - Mars 2027

<u>MODULES</u>	<u>PERIODE</u>	<u>DUREE</u>
1. L'environnement macro-économique et réglementaire des banques P. AURAIN	14 et 15 septembre 2026	2 jours
2. Analyse financière bancaire : bilan, rentabilité et gestion des risques H. AKOUN	5 et 6 octobre 2026	2 jours
3. Echéancement et modélisation des postes du bilan A. ADAM	5 et 6 novembre 2026	2 jours
4. Comptabilité IFRS des instruments financiers et ratios prudentiels N. PATRIGOT	30 novembre et 7 décembre 2026	2 jours
5. Risque de taux : produits et stratégies de couverture A. CHAIX	1 ^{er} et 8 décembre 2026	2 jours
6. Gestion des risques structurels 1 : le risque de liquidité J. DEMEUSOY	4 janvier 2027	1 jour
7. Gestion des risques structurels 2 : le risque de taux d'intérêt J. DEMEUSOY	5 janvier 2027	1 jour
8. Gestion des risques structurels 3 : le risque de change K. BERTIN	6 janvier 2027	1 jour
9. Réglementation bancaire et gestion du capital A. de CHAMPFLEUR	25 et 26 janvier 2027	2 jours
10. Couverture des risques structurels et ingénierie bancaire S. MOULIN	22 et 23 février 2027	2 jours

EXAMEN le 15 mars 2027

Calendrier à titre indicatif certaines dates seront susceptibles de changer

Descriptif de la formation certifiante

Durée : 17 jours Formation (119 heures) + Examen (3 heures)

Horaires : 9h00-12h30 – 14h-17h30

Tarif : 9 950,00 € nets de taxe (non assujetti à la TVA,
en vertu de l'article 256B du code général des impôts (CGI))

« CERTIFICAT DE GESTION ACTIF PASSIF »

Gestion Actif Passif : analyser et gérer les risques en ALM bancaire

Ce certificat de l'Ensaie-Ensaie Formation Continue vise à permettre aux cadres d'institutions financières, d'autorités de supervision, de cabinets d'audit ou de conseil d'élargir et d'approfondir leurs connaissances, tout en acquérant un savoir-faire opérationnel et une maîtrise approfondie des techniques de gestion actif-passif.

Il a également pour objectif d'accompagner les professionnels dans une meilleure compréhension des enjeux financiers liés à leurs fonctions et de soutenir leur évolution au sein de leur organisation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La formation a pour objectif de permettre aux participants d'acquérir et de consolider les compétences nécessaires à l'exercice des fonctions de gestion actif-passif au sein des établissements bancaires. Ainsi à l'issue du parcours, ils sont en mesure d'analyser l'environnement macro-économique et réglementaire, de comprendre la structure et les équilibres du bilan bancaire et de mesurer les principaux risques structurels auxquels sont exposées les institutions financières, notamment les risques de taux, de liquidité et de change.

La certification a pour objectif d'attester de la maîtrise, en situation professionnelle, des compétences listées ci-dessous.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Analyser l'environnement macro-économique (politique monétaire, structures des taux d'intérêt, mécanismes de transmission monétaire ...) afin d'estimer le risque de faillite et de prendre des mesures préventives en s'appuyant sur l'analyse des crises financières précédentes ou pouvant survenir.
- S'assurer du respect des attentes des autorités de supervision et macro-prudentielle afin de ne pas risquer de perdre son agrément en s'assurant du respect de l'ensemble des réglementations s'appliquant aux banques et des dispositifs de gouvernance des risques.

- Mesurer la solvabilité d'une banque afin d'estimer la solidité de l'établissement en analysant les équilibres du bilan et le montant des risques pris par l'établissement au regard de ses capitaux réglementaires.
- Comprendre les règles de la comptabilité bancaire (IFRS) afin de pouvoir analyser les éléments de bilan en examinant le rapport financier d'un établissement financier.
- Développer et utiliser des modèles d'écoulement de bilan en taux et en liquidité pour concevoir une tarification adaptée en mettant en œuvre un cadre de taux de cession interne cohérent en intégrant les comportements de la clientèle et les optionnalités des postes du bilan.
- Mesurer les risques de liquidité, de taux et de change afin de proposer des mesures de pilotage et de couverture en calculant les différents indicateurs de risque (impasse, LCR, NSFR, stress tests), en tenant compte des contraintes de financement.
- Mettre en œuvre un cadre opérationnel de modèles de capital économique afin d'établir un outil d'allocation des fonds propres en implémentant une tarification RAROC et un suivi de la rentabilité.
- Maîtriser les principales méthodes de couverture afin de réduire le risque de taux en utilisant l'instrument adapté au risque (swap, cap, floor, swaption...).
- Elaborer des opérations de refinancement structurées afin d'améliorer la gestion du bilan en proposant des structurations de titrisation ou de « covered bonds », en tenant compte des impacts comptables et des enjeux de notation.

PRÉREQUIS

Formation initiale :

Une formation initiale BAC+5 dans le domaine finance/économie/gestion est souhaitable pour candidater. Néanmoins, dans le cas où la nature de la formation initiale du candidat est différente, des échanges complémentaires peuvent être organisés afin de préciser le positionnement du candidat et d'apprécier l'adéquation de son profil aux exigences du parcours.

Expérience professionnelle :

Une expérience professionnelle minimale de 2 ans est requise pour candidater au Certificat de Gestion Actif-Passif.

PUBLIC

Cette formation s'adresse notamment à des profils issus des métiers de la finance bancaire, de la gestion actif-passif, des risques, de la trésorerie et du pilotage financier, mais également du conseil, de l'audit, de la supervision. Les postes habituellement occupés à l'entrée dans le parcours de formation couvrent un large spectre, allant de fonctions d'experts techniques à des fonctions managériales et de direction.

CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès à la formation est conditionné au dépôt d'un dossier de candidature, comprenant un curriculum vitae et une lettre de motivation, sur le site internet de l'ENSAE-ENSAI Formation Continue. L'admission est prononcée après examen du dossier.

Le délai entre le dépôt de la candidature et l'entrée en formation dépend de la date de soumission du dossier au regard du calendrier des sessions programmées. Il peut varier d'environ deux semaines à plusieurs mois.

ORGANISATION DU PARCOURS DE FORMATION

Le parcours est structuré en modules permettant aux participants d'acquérir progressivement des compétences solides et directement mobilisables en situation professionnelle. Le rythme de la formation, généralement organisé à raison de deux ou trois jours par mois, a été conçu afin de rester compatible avec l'exercice d'une activité professionnelle.

La formation se tient en inter-entreprises, en présentiel dans nos locaux situés au 21 rue Camille Desmoulins à Issy-les-Moulineaux.

MODALITÉS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MISES EN ŒUVRE

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exposé théorique de concepts
- Démonstration
- Applications pratiques sur ordinateur
- Étude de cas concrets
- Échanges sur les pratiques et expériences des participants
- Suivi pédagogique individualisé
- Temps de questions / réponses
- Exercices, quiz, etc.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode expositive
- Méthode démonstrative
- Méthode interrogative
- Méthode active

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'examen final se déroule quelques semaines après la fin des enseignements, dans les locaux de l'ENSAE-ENSAI Formation Continue. Il comporte une série de questions et d'exercices courts destinés à évaluer la maîtrise des fondamentaux de la gestion actif-passif en environnement bancaire, puis plusieurs études de cas constituant une mise en situation professionnelle.

L'examen vise ainsi à vérifier l'assimilation des principes essentiels de l'ALM et à évaluer la capacité des candidats à raisonner de manière autonome sur des problématiques concrètes telles qu'elles se présentent dans un environnement professionnel bancaire.

La note minimale requise pour l'obtention du certificat est fixée à **12 sur 20**.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les locaux de l'ENSAE-ENSAI Formation Continue respectent les normes d'accessibilité applicables aux personnes à mobilité réduite. Un ascenseur permet l'accès aux étages et des sanitaires adaptés sont mis à disposition.

En fonction des besoins identifiés, des aménagements peuvent être mis en place afin de faciliter l'accès à la formation et aux modalités d'évaluation. Ces aménagements peuvent être de nature humaine, organisationnelle ou technique (adaptation des supports, aménagement des conditions d'examen, accompagnement spécifique, etc.).

Les demandes d'aménagement sont étudiées au cas par cas, en lien avec le référent handicap de l'établissement, afin de garantir l'égalité d'accès à la formation et aux épreuves d'évaluation.

Responsable qualité et référente handicap Sara CROÛS : sara.crous@groupe-genes.fr

PRINCIPAUX FORMATEURS

Alexandre ADAM

Après des études scientifiques, statistiques et économiques (X-Ensaie), Alexandre Adam a découvert la Gestion Actif-Passif (ALM) à la BNP en 1997. Après avoir été en charge de l'équipe de modélisation ALM du Groupe BNP Paribas, il est aujourd'hui responsable de l'ALM & Treasury Management chez BNP Paribas Personal Finance. Il est l'auteur de Handbook of Asset and Liability Management paru chez Wiley en 2007.

Hervé AKOUN

Consultant et formateur dans le domaine financier auprès des régulateurs et des grandes banques et compagnies d'assurance, Hervé Akoun possède plus de 30 ans d'expérience dans les différents domaines de la finance. Après une première expérience à la direction financière de Michelin au Canada et en Suisse, il a travaillé dans les salles de marché comme marketer et trader au sein de Natwest et de CACIB. Il a ensuite, en tant que membre du directoire d'Allianz Global Investors, été en charge de l'allocation d'actifs et de la gestion des fonds structurés et des fonds de fonds. Puis, après avoir créé une société de conseil, il a rejoint HSBC France, où il a été en charge de la gestion actif/passif. Actuaire qualifié, membre de l'institut des actuaires il est diplômé de l'ENSAE et professeur vacataire en école de commerce.

Philippe AURAIN

Philippe Aurain est Directeur des Etudes Economiques de La Banque Postale. Il a commencé sa carrière à la Caisse des Dépôts, notamment comme Responsable des Etudes au sein de la Direction des Fonds d'Epargne avant de se tourner vers les marchés financiers. Il a ensuite été Directeur Financier du Fonds de Réserve pour les Retraites puis Directeur Délégué de Fédéris Gestion d'actif. Entré dans le Groupe LBP en 2015, il a avant sa position actuelle été membre du directoire de LBPAM et Secrétaire Général de BPE.

Kevin BERTIN

Diplômé de l'Edhec Business School et après 10 ans passés dans le conseil en management et la gestion de projets au sein des principales banques françaises, Kevin Bertin découvre l'ALM chez CACIB en 2017 sur la gestion des risques de taux et de Change, dont il a pris la responsabilité en janvier 2022.

Antonin CHAIX

Diplômé de l'ENSAE et titulaire du DEA de mathématiques appliquées MASEF de Dauphine, Antonin Chaix est spécialiste des dérivés de taux. Ancien analyste quantitatif au sein de Calyon et Ixis Cib, il est depuis 2007 consultant et formateur en finance quantitative. Il enseigne à l'ENSAE et a participé activement à la création du DiFiQ (Diplôme de Finance Quantitative ENSAE / Dauphine / Bärchen) dont il est co-responsable avec Bruno Bouchard.

Arnaud MENJOT de CHAMPFLEUR

Directeur de la Gestion Actif Passif du Groupe BPCE, Arnaud de Champfleure est un spécialiste de l'ALM et de la gestion du Capital, fort d'une vingtaine d'années d'expérience acquise au sein du Groupe BPCE et HSBC, aux Etats-Unis et en Europe. Il a également dirigé l'ALCM d'HSBC Continental Europe et piloté et exécuté ses plans de financement et de capital.

Ingénieur de formation passé par Snecma (Groupe Safran) sur des modèles de dynamique rapide, il est diplômé de l'École Polytechnique, de l'École des Ponts et Chaussées et titulaire d'un Master of Science de l'University of California, Berkeley.

Jacques DEMEUSOY

Jacques Demeusoy est responsable des risques financiers au Crédit Foncier, après 10 ans passés au CIF en tant que Directeur en charge de la Gestionnaire Actif - Passif (ALM) du Groupe Crédit Immobilier de France.

Serge MOULIN

Banquier d'affaire, Serge Moulin est spécialiste de la gestion de bilan et des solutions de marché pour les institutions financières. Il a travaillé au département quantitatif de Bear Stearns à New York et Londres avant de lancer sa propre structure de consulting ALM Vision. Il est actuaire, ancien élève de l'ENSAE et auteur de nombreuses publications sur le sujet.

Nicolas PATRIGOT

Responsable des normes comptables et prudentielles du Groupe BPCE, Nicolas Patrigot préside également le comité d'audit et des risques de la Caisse Générale de Prévoyance des Caisses d'Épargne. Il enseigne la réglementation bancaire à l'ENSAE et la comptabilité des instruments financiers à l'ESCP Europe.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Module 01 – L'environnement macroéconomique et réglementaire des banques

Objectifs

- Comprendre la monnaie, ses fonctions, ses formes et ses évolutions récentes, notamment avec les cryptoactifs et les stablecoins.
- Expliquer le fonctionnement des banques et les principaux mécanismes de création monétaire et de crédit.
- Analyser le rôle des banques centrales et les outils de politique monétaire, ainsi que leurs effets sur l'économie.
- Identifier les enjeux de stabilité financière, comprendre le risque systémique et tirer des enseignements des grandes crises financières.
- Connaître les principes de la supervision bancaire et appréhender les nouveaux risques liés aux transformations actuelles du secteur financier.

Contenu

Ce module vise à maîtriser les concepts de politique et création monétaire, le lien entre le fonctionnement des banques et le contexte monétaire, connaître les acteurs et le fonctionnement de la supervision bancaire, appréhender les évolutions actuelles et à venir du système financier.

- Histoire et fonction de la monnaie
- La firme bancaire
- Macroéconomie monétaire
- Le rôle de la banque centrale
- Suivi conjoncturel et politique monétaire
- Stabilité financière et risque systémique
- La Supervision bancaire
- Nouveaux risques et perspectives

Module 02 – Analyse financière bancaire : bilan, rentabilité et gestion des risques

Objectifs

- Décrypter les spécificités des états financiers bancaires (bilan et compte de résultat) et comprendre les liens avec les lignes métiers.
- Maîtriser les indicateurs clés de performance et de rentabilité (ROE, NII...) pour évaluer la santé économique d'un établissement.
- Identifier et quantifier les différentes typologies de risques (crédit, marché, opérationnel, liquidité) auxquels les banques sont exposées.
- Comprendre les enjeux de la réglementation prudentielle (Bâle III/IV) et le rôle de la supervision dans la stabilité du système financier.

Contenu

Ce module offre une vue panoramique des mécanismes fondamentaux qui régissent l'activité bancaire. Cette formation permet de prendre de la hauteur sur les grands équilibres financiers et d'opérer la transition d'une approche comptable théorique vers une analyse opérationnelle concrète : comment une banque génère-t-elle ses revenus et comment pilote-t-elle ses fonds propres pour garantir sa résilience face aux crises ? À l'issue de ce module, les participants auront acquis les réflexes d'analyse nécessaires pour interpréter les rapports financiers avec recul et anticiper les impacts réglementaires sur la stratégie bancaire.

- Le système financier et les rôles des banques
- Lecture et analyse des états financiers
- La gestion des risques et les fonds propres
- Supervision et régulation bancaire

Module 03 – Risque de taux : produits et stratégies de couverture

Objectifs

- Savoir évaluer les principaux instruments de taux et de change utilisés en ALM à des fins de couverture.
- Comprendre leur fonctionnement et en maîtriser les aspects quantitatifs.

Contenu

La gestion financière s'exerce dans un cadre de plus en plus sophistiqué. Les produits dérivés sont utilisés de manière croissante par les gestionnaires actif-passif afin de couvrir les principaux risques financiers portant sur le bilan (taux et change notamment). Ce module vise à comprendre en détails le fonctionnement, l'évaluation et l'utilisation de ces produits de couverture, notamment les swaps de taux.

- Introduction
- La courbe des taux
- Dérivés court terme et swaps de taux (IRS)
- Caps, floors et swaptions

Module 04 – Comptabilité IFRS des instruments financiers et ratios prudentiels

Objectifs

- Mettre en évidence les enjeux de la comptabilisation des opérations liées à la gestion financière de la banque.
- Détailler en profondeur les mécanismes, parfois complexes, de leur comptabilisation, de détermination de leur juste valeur et de leur prise en compte dans les ratios prudentiels.

Contenu

La gestion financière s'exerce dans un cadre comptable contraint. Toute opération de refinancement ou de couverture des risques a une traduction comptable qui induit un impact sur le résultat, les capitaux propres et sur la valorisation du bilan. Ainsi, paradoxalement, les normes comptables peuvent impacter la gestion elle-même et la façon de se couvrir. L'objectif de cette session est de mettre en évidence les enjeux de la comptabilisation des opérations liées à la gestion financière de la banque et de détailler en profondeur les mécanismes, parfois complexes, de leur comptabilisation, de détermination de leur juste valeur et de leur prise en compte dans les ratios prudentiels.

- Structure et grands équilibres du bilan et du compte de résultat des banques en IFRS
- Cadre comptable et prudentiel des banques françaises (normes IFRS et réglementation bâloise)
- Comptabilisation et évaluation des compartiments du bilan
- Comptabilisation des opérations de couverture en gestion actif-passif
- Focus sur les ratios prudentiels

Module 05 – Échéancement et modélisation des postes du bilan

Objectifs

- Se familiariser avec les lignes du bilan, à l'actif ou au passif.
- Savoir formaliser la démarche pour modéliser leur écoulement en liquidité et leur indexation aux taux d'intérêt, tout en restant dans les limites de la faisabilité opérationnelle.
- Appréhender les principes et outils de tarification des opérations, ainsi que la gouvernance et la gestion interne de la tarification des risques des lignes d'activité.

Contenu

Pour calculer les impasses de taux et de liquidité, il est nécessaire d'explicitier les lois d'écoulement des postes du bilan, leur indexation aux taux d'intérêt ainsi que la durée avant refixation du taux client. Dans un certain nombre de cas, les écoulements et indexations aux taux d'intérêt sont simples à modéliser et résultent des caractéristiques contractuelles du produit sous-jacent. Dans d'autres cas, la modélisation est plus sophistiquée quand elle doit intégrer des hypothèses comportementales sur les clients. L'objectif de cette session est de passer en revue les lignes du bilan, à l'actif ou au passif, et de formaliser la démarche pour modéliser leur écoulement et leur indexation aux taux d'intérêt, tout en restant dans les limites de la faisabilité opérationnelle. Enfin, le second objectif de cette session est de décrire les principes et outils de tarification des opérations, ainsi que la gouvernance et la gestion interne du refinancement et des risques des lignes d'activité.

- Rappels sur les indicateurs ALM et les notions d'échéanciers
- Écoulement en liquidité : cas des contrats échéancés
- Prise en compte de la modélisation pour les contrats échéancés
- Écoulement en liquidité : cas des contrats non échéancés
- Écoulement en liquidité : autres postes du bilan
- Écoulement en taux
- La notion de Taux de Cession Interne (TCI) et la tarification des opérations

Module 06 – Gestion des risques structurels 1 : le risque de liquidité

Objectifs

- Maîtriser les concepts, les indicateurs de risque et les outils de gestion du risque de liquidité dans le cadre de la gestion financière d'une banque.

Contenu

La gestion des risques structurels qui est à la base de la gestion actif-passif comprend essentiellement le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt et le risque de change. L'objectif de cette session est de détailler les concepts, les indicateurs de risque et les outils de gestion du risque de liquidité dans le cadre de la gestion financière d'une banque. Chaque point est accompagné d'une étude de cas concret.

- Mesure du risque de liquidité : les indicateurs
- Gestion du risque de liquidité
- Présentation et gestion des ratios réglementaires

Module 07 – Gestion des risques structurels 2 : le risque de taux d'intérêt

Objectifs

- Maîtriser les concepts, les indicateurs de risque et les outils de gestion du risque de taux d'intérêt dans le cadre de la gestion financière d'une banque.

Contenu

La gestion des risques structurels qui est à la base de la gestion actif-passif comprend essentiellement le risque de taux d'intérêt, le risque de liquidité et le risque de change. Cette session détaille les concepts, les indicateurs de risque et les outils de gestion du risque de taux d'intérêt global dans le cadre de la gestion financière d'une banque commerciale.

- Rappel sur l'origine du risque de taux d'intérêt
- Les outils de mesure du risque de taux
- Éléments sur la réglementation bancaire et ses évolutions récentes
- Les taux de cession interne

Module 08 – Gestion des risques structurels 3 : le risque de change

Objectifs

- Maîtriser les concepts, les indicateurs de risque et les outils de gestion du risque de change dans le cadre de la gestion financière d'une banque.

Contenu

La gestion des risques structurels qui est à la base de la gestion actif-passif comprend essentiellement le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt et le risque de change. L'objectif de cette troisième session relative à la gestion des risques structurels est de détailler les concepts, les indicateurs de risque et les outils de gestion du risque de change dans le cadre de la gestion financière d'une banque.

- L'origine du risque de change et sa mesure
- La gestion du risque de change
- Éléments sur la réglementation bancaire et ses évolutions récentes

Module 09 – Réglementation bancaire et gestion du capital

Objectifs

- Se familiariser avec la gestion du capital (types de fonds propres et calculs des Risk Weighted Assets).
- Maîtriser l'évolution de la réglementation bancaire et le cadre qu'elle impose aux institutions financières.
- Comprendre le calcul et l'intérêt des TCI (taux de cession internes).

Contenu

Ce module propose une vision intégrée de la gestion du capital bancaire et de son articulation avec les enjeux ALM. Il permet de comprendre la nature et la composition des fonds propres, les mécanismes de calcul des Risk Weighted Assets (RWA), ainsi que les principaux ratios prudentiels issus des accords de Bâle. Les participants appréhenderont le rôle du capital dans la stabilité financière, les exigences du superviseur (SREP, buffers, ICAAP) et les interactions entre liquidité, rentabilité (TCI) et solvabilité. À l'issue de ce module, ils disposeront d'une grille de lecture complète pour analyser la solidité financière d'un établissement bancaire et intégrer les contraintes réglementaires dans le pilotage stratégique.

- Taux de cession internes
- Présentation des enjeux de l'ALM et de la gestion du capital
- Introduction à la gestion du capital bancaire et évolution réglementaire – De Bâle I à Bâle IV
- Supervision et processus SREP
- Contraintes réglementaires et buffers
- Détermination des fonds propres
- Calcul des RWAs
- ICAAP : capital économique et stress tests
- Introduction aux méthodologies de ratings (S&P, Moody's, Fitch)

Module 10 – Couverture des risques structurels et ingénierie bancaire

Objectifs

- Renforcer la culture financière et les connaissances en gestion actif-passif en analysant des exemples concrets d'erreur ALM ainsi que leurs conséquences, et en analysant la nouvelle réglementation IRRBB dans cette perspective historique.
- Construire des modélisations opérationnelles concrètes du bilan, de la MNI et de l'EVE à partir d'un logiciel « école » en définissant les scénarios et variables de façon à répondre aux besoins de l'IRRBB et des stress-tests.
- Analyser les résultats selon les configurations bancaires (banque de détail, crédit consommation, portefeuille en run-off, RMBS...) de façon critique pour formuler des recommandations.
- Connaître les méthodes et outils de couverture disponibles – émissions sécurisées, titrisations, ventes d'actifs, covered bonds, dérivés, structurés de crédit, produits structurés de taux... – en s'attachant à leurs impacts sur les grands équilibres d'un bilan, sur sa valeur économique, sur la liquidité et sur la MNI selon les configurations de marché.

Contenu

Ce module constitue la synthèse pratique des connaissances fournies dans l'ensemble des modules précédents. Il s'attache à traduire ces concepts de façon concrète sur des bilans réels et introduit les outils de gestion opérationnels de l'ALM. Ce module alterne modélisations concrètes à l'aide d'un logiciel ALM « école », analyse d'exemples d'erreurs ALM passées et considérations réglementaires plus théoriques. Les modélisations abordent l'approche duale avec la valorisation de la valeur économique des fonds propres par scénarios (« EVE ») en prenant en compte les méthodologies d'écoulement et d'indexation décrites dans les sessions précédentes et la modélisation de la MNI en dynamique en intégrant les hypothèses de renouvellement des lignes au bilan. Ce module détaille également les principes et l'articulation entre l'ensemble des indicateurs utilisés en gestion actif-passif telles que la Valeur Actuelle Nette (VAN), la durée des actifs et passifs ou encore la sensibilité de la Marge Nette d'Intérêt (MNI). Enfin, ce module vise à développer les méthodes de couverture des risques selon deux axes : l'utilisation de produits de couverture disponibles sur les marchés financiers d'une part et le montage d'opérations structurées (covered bonds, titrisation) d'autre part.

- Considérations générales sur l'implémentation opérationnelle de l'IRRBB
- Modélisation opérationnelle du bilan et du compte de résultat
- Les outils de l'ingénierie financière
- Les stratégies de gestion du bilan
- QCM et exercices de révision